



Dossier du BHI No. S1/0624

LETTRE CIRCULAIRE 75/2011
30 novembre 2011

PARTICIPATION D'AUTORITES NATIONALES DE HAUT RANG AUX CONFERENCES HYDROGRAPHIQUES INTERNATIONALES

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1 La Conférence hydrographique internationale (CHI) est l'événement majeur de l'Organisation, au cours duquel les activités récentes et futures de l'Organisation ainsi que les questions d'importance stratégique sont présentées, discutées et que les décisions sont prises. La cérémonie d'ouverture de la CHI, en présence de SAS le Prince Albert II, du Ministre d'Etat et des Ministres du gouvernement de Monaco, ainsi que des diplomates et autres dignitaires, est un événement qui crée une prise de conscience vis-à-vis de l'Organisation et du rôle de ses Etats membres au niveau national et international *via* la participation de hauts fonctionnaires et de dignitaires, qui à leur tour feront une ample publicité sur l'importance de l'hydrographie et des travaux et activités de l'Organisation. Il est d'usage à l'Organisation maritime internationale (OMI) et dans les autres organisations internationales, telles que l'OMM, que les autorités nationales de haut rang des Etats membres, comme les ministres, les ministres adjoints, les secrétaires généraux, les chefs de Marine, *et cætera* soient présents aux cérémonies d'ouverture de chaque Assemblée. Il est donné à ces participants de premier rang l'opportunité de s'adresser à l'Assemblée en mettant en évidence l'importance et le soutien que leur pays accorde à chaque organisation et souvent en soulignant les résultats et les activités de leur pays par rapport à l'Organisation

2 En ce qui concerne la CHI, la participation d'autorités nationales de haut rang des Etats membres à la cérémonie d'ouverture entraînera un certain nombre d'avantages, parmi lesquels :

- a. Accroître la visibilité de l'Organisation au sein de chaque Etat membre et au sein des autres organisations internationales, OING, et Etats non membres;
- b. Accroître la prise de conscience de l'importance de l'hydrographie;
- c. Apporter un message clair quant à la reconnaissance aux niveaux national, régional et international des travaux de l'Organisation sur les questions concernant la sécurité en mer, la protection et la préservation du milieu marin, le développement et la sécurité ; et,
- d. Fournir aux autres Etats des arguments supplémentaires aux fins d'adhérer à l'OHI.

3 Il est demandé aux Etats membres de fournir leurs commentaires et leurs opinions sur le fait d'inviter à la cérémonie d'ouverture des CHI des autorités nationales de haut rang, comme indiqué au paragraphe 2, et d'informer le Bureau au cas où une telle participation serait possible au cours de la prochaine CHI en avril 2012. Les Etats membres qui répondront de manière positive devront fournir des renseignements sur les autorités officielles de haut rang de leur pays qui seraient susceptibles de participer afin que le Comité de direction puisse préparer la cérémonie d'ouverture et qu'ils puissent avoir un laps de temps suffisant pour s'adresser à la Conférence.

4 Les réponses des Etats membres devront parvenir au **Bureau avant le 15 janvier 2012**.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Maratos', is written over a horizontal line.

Vice Amiral Alexandros MARATOS
Président